

Communiqué SNCS-FSU et SNTRS-CGT : Les agents s'opposent à la disparition de leur institut

LES AGENTS DE L'IRD S'OPPOSENT À LA DISPARITION DE LEUR INSTITUT

Nos syndicats, **SNCS-FSU** et **SNTRS-CGT**, sont mobilisés depuis plusieurs jours suite à l'annonce d'une possible absorption de l'IRD dans le CNRS sous prétexte d'un « État efficace »*.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a été interpellé **jeudi 9 juillet 2026** par le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU lors du CSA du MESR** afin d'apporter très rapidement des informations confirmées aux agents de l'IRD.

Acté par le MESR, mais rien de signer définitivement ; encore moins négocié !

Les personnels ne peuvent être tenus à l'écart

Il semble que de nombreuses réunions entre le MESR, le MEAE et la présidence de l'IRD aient déjà eu lieu ces dernières semaines pour évoquer l'absorption de l'IRD par le CNRS. Le personnel et ses représentants ne peuvent être volontairement maintenus dans l'ignorance.

Nous demandons à la PDG de l'IRD et aux tutelles ministérielles de la transparence et exigeons que les agent.e.s soient associé.e.s à tout projet de réforme de l'Institut.

L'IRD : un institut unique, au service de la France et de ses partenaires

L'ensemble des agents de l'IRD restent très attachés à leur institut (cf. les baromètres sociaux), à ses missions essentielles, c'est-à-dire le partenariat aux Suds et dans les Outre-Mer, au service des sociétés, de la Terre et du Vivant, pour répondre aux crises et défis globaux.

Les recherches de l'IRD sont fondamentales pour le rayonnement scientifique international de la France.

Cet établissement scientifique et technologique public joue aussi un rôle majeur dans les mobilités scientifiques de la France vers les Suds et **il est le seul** à permettre les mobilités entre les Suds et entre les Suds et le Nord. Il contribue aussi à former des étudiant.e.s des Suds dans leur pays pour accompagner au développement soutenable de leur société.

Ces spécificités, tout comme le réseau de partenaires étrangers construit au fil des années, dont certains occupent des positions diplomatiques et politiques stratégiques, constituent, en appui au MEAE, une capacité de diplomatie scientifique unique à l'échelle internationale.

Un choix contraire aux enjeux du monde actuel

Alors que depuis plusieurs années, la plupart des outils de diplomatie scientifique au service du développement soutenable sont fortement mis à mal, en France comme à l'international, où les politiques en faveur du multilatéralisme et d'un développement juste souffrent à l'échelle mondiale, **les recherches et les partenariats internationaux de l'IRD incarnent une vision du monde ouverte et généreuse que la France et l'Europe peuvent porter à l'international.** La taille de notre Institut, sa souplesse, ses outils et ses moyens ainsi que son indépendance sont les conditions essentielles à cette forme de recherche d'excellence qui allie partenariat

équitable, ainsi que science avec et pour les sociétés des Suds et des Outre-mer. Ces singularités de l'IRD contribuent aussi à promouvoir la paix, ce qui est un atout pour la France.

On peut transférer une structure administrative mais on ne peut pas transférer des décennies de confiance !

Préserver l'avenir

Envisager de mettre à mal les actions structurantes co-construites de longue date et les collaborations internationales de qualité ancrées de façon pérenne grâce à l'expatriation des agents qui travaillent durablement aux côtés des partenaires, paraît aberrant alors même que les crises climatique et économique et les conflits armés menacent l'avenir de nos sociétés.

Ce serait hypothéquer l'avenir pour une prétendue « économie d'échelle* » car l'IRD répond aux priorités politiques de la France (climat, biodiversité, santé, sécurité alimentaire, ...).

Notre demande

L'IRD n'est pas un établissement de recherche parmi d'autres. C'est un outil stratégique de la France, au service de la science, de la diplomatie, du développement durable, des Outre-mer et des partenariats internationaux. Sa valeur réside précisément dans ce qui fait sa singularité. Conserver l'IRD, c'est préserver une capacité d'action que nul autre organisme ne peut remplacer.

Le SNCS-FSU et le SNTRS-CGT travaillent au quotidien dans l'intérêt des agent.e.s de l'IRD, tout statut confondu, et de l'Institut. **Nous ferons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver l'établissement, ses missions, et bien sûr ses agents, dans les meilleures conditions possibles.**

REJOIGNEZ-NOUS POUR DEFENDRE NOTRE INSTITUT :
SNCS-FSU@IRD.FR, CGT@IRD.FR

* https://videos.senat.fr/video.5912914_6a4d1fec932ce.etat-efficace--quelle-place-pour-les-operateurs--

**voir communiqué du SNTRS-CGT du 9 juillet 2026